

L'analyse textuelle des discours - une proposition pour l'amélioration de l'enseignement/apprentissage du FLE au Vietnam

PHAN Thi Tinh et NGUYEN Hong Hai

*Département de Langues et de Civilisation Françaises
ESL-Université Nationale de Hanoi*

Résumé

La linguistique textuelle conçoit le texte et non plus la phrase comme l'unité linguistique primaire. Deux raisons expliquent cette conception: D'une part, l'homme s'explique en texte pas en phrase; d'autre part, il y a des phénomènes linguistiques qui ne reçoivent pas l'explication satisfaisante dans le cadre phrastique mais dans celui du texte et/ou du discours. Alors partant des constats de la pratique didactique de l'enseignement/apprentissage scolaire et universitaire de la grammaire, les auteurs de cet article souhaitent apporter des propositions pédagogiques en la matière en donnant des arguments basés sur les récentes théories de la linguistique textuelle et discursive pour lesquelles le texte doit être vu de façon globale. C'est-à-dire que dans le texte, en effet, les éléments relevant à la syntaxe, à la sémantique, à la pragmatique et même à la prosodie s'interagissent pour créer la cohérence textuelle. Ce qui veut dire que dans la pratique pédagogique, ce qu'on appelle grammaire doit se faire dans et par le texte.

1. Constats

Dans notre pratique professionnelle, nous constatons que beaucoup de nos étudiants ont du mal à interpréter et à construire des textes en français. Ces difficultés se manifestent à des niveaux différents: usages des déterminants (surtout des articles), des anaphores de toutes sortes, de la temporalité... Concrètement, dans la construction des textes (que ce soit oraux ou écrits) ils placent souvent les phrases l'une après l'autre sans tenir compte des relations entre elles. À partir de ce constat, une question surgit: *Pourquoi cette pratique pédagogique existe-elle?*

Pour trouver la réponse à cette question, nous avons feuilleté les manuels (officiels et complémentaires) de français utilisés aux lycées ainsi que les guides pour enseignants. Nous avons constaté que ces manuels n'approchent pas les paramètres grammaticaux d'après une perspective textuelle. Les principes didactiques officiels en grammaire en vigueur actuellement sont les suivants: D'abord, on explique le fonctionnement du mot puis du groupe de mots, et en terminant par la phrase avec ou non les relations logiques. Ensuite, on systématise les explications, en uniformisant les concepts et la terminologie qui les dénotent. On peut élargir le domaine de la grammaire en l'ouvrant à l'étude du lexique.

A l'université, presque les mêmes principes sont appliqués. Les règles grammaticales sont expliquées et illustrées par des phrases hors contextes. La plupart du temps, l'explication, les exercices et même lorsqu'on essaie de l'intégrer aux textes, la grammaire reste phrastique, aussi bien pour vérifier la compréhension que pour la production. En pratique, on demande de faire un certain nombre d'exercices de grammaire de la phrase et tout à coup d'écrire un texte¹.

¹ Afin de constituer les corpus pour nos travaux de recherche, et dans le but d'améliorer la pratique pédagogique quotidienne, nous avons été obligées, de lire les manuels officiels ainsi que complémentaires (livres de l'élève et du maître) en usage aux lycées (Ex: Tiếng Pháp et Tiếng Pháp tăng cường 10,11,12) et les manuels des méthodes en usage aux universités comme: Tout va bien, Studio 100, Panorama, etc. Ce qui nous a permis, d'une part, d'avoir des constatations (cf. p1 de l'article) pour les recherches et d'autre part, nous sert de bases théoriques pour construire des cours pour nos étudiants aux niveaux avancés;

2. Pourquoi faut-il changer cette pratique?

Tout le monde admet qu'on ne communique pas par des phrases isolées mais par des textes et que les phrases se combinent en textes. Les linguistes confirment cette opinion: En effet, selon T. Van Dijk (1981:183):« On doit souligner que puisque l'usager de la langue peut produire et interpréter un nombre infini de discours, sa compétence est nécessairement une compétence textuelle. Il est peu probable, voire impossible, que la production et la perception d'énoncés textuels s'opèrent à travers d'une concaténation non réglée de phrases isolées. ». J. -F Jeandillou, (1997:81), lui, propose une perspective analogue à la précédente: « Nous ne nous exprimons pas avec des mots ou des phrases isolées. Dans l'événement communicatif: le texte entier apparaît comme un champ de forces où s'exerce une permanente tension, sémantique et formelle ...». Pour ces auteurs, ce serait donc le terme d'isolement qui dérange, car nous communiquons en produisant des phrases certes, mais en les inscrivant dans des entités plus larges, c'est le texte. Si l'on se met sur un autre angle, celui du FLE, on trouve qu'il paraît logique, pour étudier un point de grammaire, de partir de la phrase pour aller vers le texte et/ou le discours, dans un mouvement qui va de la partie vers le tout. Et puis, l'usage établi veut qu'en classe, l'élève doit savoir construire des phrases, ce qui leur exige des connaissances morphosyntaxiques et une grammaire de la phrase. Pourtant, si l'on suivait cette pratique, on oublierait que le tout détermine fréquemment la partie pas l'inverse et l'on prendrait le risque d'étudier les constituants sans tenir compte de l'ensemble qu'ils constituent. De plus, comme on a dit précédemment qu'on ne communique pas par une simple succession de phrases, laquelle ne constitue pas un texte, elle doit s'actualiser en discours. Ce qui fait qu'il est nécessaire d'enseigner et apprendre une grammaire du texte. D'autre part, les textes n'ont de sens que par rapport à la situation d'énonciation où ils sont produits et reçus, ce qui appelle une grammaire du discours.

En effet, si l'on se met sur le plan du texte et / ou du discours, on voit que les catégories textuelles sont différentes des catégories de la grammaire phrastique (avec 8 classes de mots). D'autre part, la classe textuelle des connecteurs, par exemple s'oppose aux conjonctions de coordination ("mais", "ou", "et", "donc", "or", "ni", "car"). De même, l'homogénéité de la classe morphologique des pronoms personnels éclate dès que l'on passe au niveau du texte. D'une part, les pronoms personnels de troisième personne, à l'exclusion des pronoms réfléchis (*le, la, l', il, ils, lui, eux, leur, elle, elles, en, y*) doivent être alors (re)classés dans le domaine des anaphores (reprises), avec:

- Les pronoms possessifs de troisième personne (*le sien, la sienne, les siens,...*) et déterminants possessifs de troisième personne (*son, ses,...*).
- Les pronoms démonstratifs simples et composés (*celui, celui-ci, celui-là,...*) à l'exception des pronoms dits "neutres" (*ce, ça, cela, ceci*).
- Les pronoms indéfinis (*aucun(e), certain(e)s, l'un(e), les un(e)s, chacun(e), quelques-un(e)s, tout(e)(s), etc.*).
- Le pro-SV *le + faire*,

De l'autre, les deux premières personnes doivent être mises en relation avec les possessifs et les modalisateurs, la classe des déictiques et l'ensemble des marques linguistiques qui révèlent l'attitude du sujet parlant à l'égard de son interlocuteur, de lui-même et de son propre énoncé.

2. Comment faudrait-il changer?

Ces bases théoriques sont développées dans les théories textuelles et discursives comme de celles d'Ergon Werlich, Jean- Michel Adam et de bien d'autres. (cf. bibl.) mais également dans

les grammaires « phrastiques ¹ » comme dans celle de Marc Wilmet. Avec ces théories à la fois phrastiques et interphrastiques, nous avons développé dans nos cours des rubriques telles que les techniques de pronominalisation et d'adverbialisation. Ces classes de mots, par exemple, doivent être reclassées si l'on se met sur le plan textuel et discursif. Pour les pronoms, par exemple, à part les pronoms dits nominaux comme *personne, quelqu'un, chacun, quelque chose*. Il y a une sous-classe dont le référent dépend de la situation d'énonciation comme *je, tu, nous, vous*. Une autre, dont la nature dépend à la fois *du déterminant, de la nature (±animé), du genre et du nombre du noyau nominal, du rôle* (en fonction de la construction verbe) que joue dans la phrase, le groupe nominal à pronominaliser. C'est-à-dire en procédant la pronominalisation, le locuteur doit avoir des connaissances phrastiques mais aussi interphrastiques c'est-à-dire textuelles. Un autre exemple, pour bien utiliser les déterminants définis comme *le, la, les, ce, cet, ces*, les substituts lexicaux, les temps verbaux... on ne peut pas fonctionner dans le cadre phrastiques comme c'est généralement le cas actuellement mais on doit les placer dans un cadre textuel et/ou discursif. En effet, de nombreux aspects des relations de temporalité, de thème /rhème, de présupposition, des modalités, ... obligent à les considérer dans le cadre textuel. Pour qu'un texte soit jugé thématiquement et pragmatiquement cohérent par son destinataire, il faut qu'il utilise convenablement les éléments contribuant à l'organisation et à la cohérence du texte, tels que: la structure du type de texte; le titre et les intertitres (s'il y a lieu); la division en paragraphes; l'homogénéité thématique; les connecteurs (de relation; d'organisation textuelle.) ; etc.

- **L'homogénéité thématique**

Qui dit cohérence dit homogène. Pour cela, le texte doit comporter un ou des éléments qui, d'une phrase à une autre, ou d'un passage à un autre, se répètent, constituent le fil conducteur du texte pour en assurer la continuité. Un texte comprend donc obligatoirement des reprises de l'information, par l'emploi de substituts (anaphores) aussi bien grammaticaux que lexicaux.

Les pronoms sont les substituts les plus courants ; ils peuvent reprendre un GN, un GV, un Gadj et une Phrase. Le même principe de pronominalisation peut être appliqué aux reprises des prépositions et locutions prépositives pour obtenir ce qu'on appelle les adverbies anaphoriques tels que: *dedans, dessus, dessous...* Le phénomène de **détermination du nom** (par l'emploi d'un déterminant défini, indéfini, démonstratif, possessif, etc.) est aussi intéressant pour reprendre de l'information tout en la modifiant quelque peu: *un acte --> cet acte, tout acte*. La reprise d'éléments peut se faire aussi grâce à des **changements lexicaux**. Cette reprise peut être **totale**: On utilise, d'une part, les mêmes noms avec le même déterminant ou les mêmes noms avec un autre déterminant d'autre part, les synonymes, les termes génériques ou spécifiques, les termes synthétiques (*ce fait, cet événement,...*), la *phéripphrase* et la *nominalisation*.

- **La progression thématique**

Si un texte ne fait que répéter avec de différentes façons la même chose, on dira qu'il piétine, il n'a pas d'intérêt. Il doit donc présenter des informations nouvelles pour avoir un intérêt communicatif. Il y a plusieurs façons de faire progresser un texte. On en cite souvent trois (progressions à thème linéaire, progressions à thème constant et progressions à thème éclaté)

- **Les connecteurs**

Les connecteurs sont des facteurs importants assurant la cohérence textuelle. Il y en a dont la fonction dans le discours est d'établir des relations logiques, spatiales ou temporelles ou autres entre les phrases qu'on appelle **marqueurs de relation**. D'autres structurent l'information en marquant les transitions entre les paragraphes ou les parties d'un texte. Ces derniers assument la fonction d'**organiseurs textuels**. Ce sont des phrases, des groupes de mots ou des mots qui indiquent

¹ C'est nous qui les caractérisons ainsi.

l'organisation d'un texte. Ils annoncent un nouveau passage, résument, marquent une transition, concluent... Ils sont souvent placés au début ou à la fin d'un paragraphe. Ils peuvent indiquer que, dans une même séquence textuelle, on change de lieu, de temps, d'aspect traité, d'argument, etc., ou souligner explicitement qu'on change de sujet (*quant à...*) ou qu'on veut clore le passage (*enfin, en conclusion...*). En ce sens, ils jouent un rôle discursif différent des marqueurs de relation ; ils interviennent sur des passages du texte qui sont présentés comme des unités cohérentes. Toutefois, il faut préciser qu'un même mot hors contexte peut tantôt jouer le rôle d'organisateur textuel, tantôt servir de marqueur de relation, par exemple le mot *donc* (dans les deux cas, sa fonction syntaxique est d'être un coordonnant).

- **Le système verbal**

En dehors du phénomène traditionnellement nommé « concordance des temps », qui renvoie uniquement aux rapports temporels et modaux des verbes à l'intérieur d'une phrase, l'utilisation adéquate des temps et modes verbaux est un phénomène essentiellement textuel. Le système verbal est un des aspects de la gestion verbale (les autres étant la chronologie, l'aspect sous lequel le processus est décrit et la modalisation). Le système verbal joue un grand rôle dans la cohérence d'un texte: il permet de situer ce qui est dit par rapport au moment de l'énonciation et de la réception.

- **Le point de vue adopté et l'expression de la modalisation**

Le point de vue: La langue offre plusieurs moyens comme l'emploi de pronoms nominaux (*je, tu, on*) et les marques dites de modalité pour l'expression du point de vue. En effet, toute personne qui écrit un texte se situe comme producteur ou énonciateur dans son texte. Elle indique comment il faut interpréter le contenu du texte, comment il faut la considérer en tant que productrice de texte et comment elle se situe par rapport au destinataire de son texte (position d'égalité ou d'inégalité). Ainsi, l'énonciateur peut complètement s'effacer, n'interpeller aucun destinataire dans son texte (point de vue distancié- *ton neutre*) ou bien, il peut être très présent et interpeller fortement son destinataire (point de vue engagé- *ton engagé*)

- L'expression de la modalisation: L'énonciateur peut exprimer son point de vue par:

l'emploi des adverbes (*sans doute, à ce qu'on dit...*) ; des verbes d'attribution de parole comme *prétendre, paraît-il*, des reformulations de type: *en fait, en réalité,...*; des auxiliaires de modalité (*devoir, pouvoir,...*) ; de certains emplois de structures de phrases (verbale, non verbale, impersonnelle, à présentatif), certains emplois des types de phrases non déclaratives (interrogative, exclamative, impérative) ; les différentes sortes de discours rapportés ; les indications d'un support de perceptions et de pensées rapportées.

Pour conclure, nous pouvons réaffirmer que le but de l'enseignement /apprentissage du FLE c'est le texte. Il faut par conséquent, faire apprendre dès le début de l'apprentissage des compétences du texte cohérent présentées ci-dessus c'est-à-dire les techniques de structuration textuelle et de connexion des idées. Pour ce faire, il est indispensable de considérer les faits de langue dans et par le texte.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, J-M., (2005) *Analyse de la Linguistique Textuelle - Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris: Armand Colin, collection "Cursus",
- Combettes, B. (1983) *Pour une Grammaire Textuelle. La progression thématique*, De Boeck-Duculot: Bruxelles- Paris

- Jeandillou, J-F., (1997) *L'analyse textuelle*, Armand Colin: Paris
- Phan Thị Tình., 2005: *La phrase française*, Hanoi, NXB ĐHQG,
- Phan Thị Tình., 2005: *Les parties du discours et les fonctions*, Hanoi, NXB ĐHQG,
- Riegel, M. et al ., (2002) *Grammaire Méthodique du français*, PUF: Pari
- Tomassone, R., (1998): *Pour enseigner la grammaire*, Delagrave,
- Weinrich, H., (1987): *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier-Hatier
- Wilmet, M., (2003): *Grammaire critique du français*, Duculot, 3^{ème} édition

